

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE CATANE

lieu:	Catane (Italie)
client:	Region Sicile - Secteur Infrastructures et Mobilité
en partenariat avec:	Enrico Robazza Architetto
surface:	11 200m ²
montant travaux:	26,0M € HT
phase:	concours international
études:	02.2020-07.2020

La condition orographique particulière et les limites physiques qui marquent a priori la taille du site ont orienté le choix d'implantation vers la conception d'un espace urbain dans lequel, paradoxalement, la mer devient le point d'ouverture privilégié vers lequel s'orienter. La construction d'une nouvelle histoire trouve une forte analogie dans la séquence spatiale typique des théâtres à l'italienne: *foyer-platea-scena-quinta*.

La séquence esplanade-place-bâtiment relie la ville à la mer. Le volume du nouveau bâtiment, en particulier, devient la charnière de la nouvelle relation entre Catane et la côte.

La présence de la voie ferrée entre le site et la côte ne représente pas une limite visuelle, mais seulement physique. Le dépassement de cette limite est rendu possible par le dessin d'une série de passerelles qui, en s'appuyant sur le tracé des différents bâtiments, soit existants que nouveaux, permettent de se réapproprier de la côte.

Le bâtiment des bureaux pour le Tribunal de première instance de Catane veut symboliser l'ambition de l'Etat d'améliorer et de renforcer le rôle institutionnel et constitutionnel de la justice italienne. Aux bas et introvertis bâtiments en brique qui caractérisent le contexte, se contrapose un volume vertical dans lequel la lumière, la transparence et la clarté prévalent.

Par des opérations de remodelisation du sol circonscrites et une abstraction formelle raffinée, il s'adapte avec soin aux conditions du site: à la topographie, à l'orientation héliothermique, aux vues (ce qui est aperçu et comment il est aperçu), aux conditions d'accessibilité.

